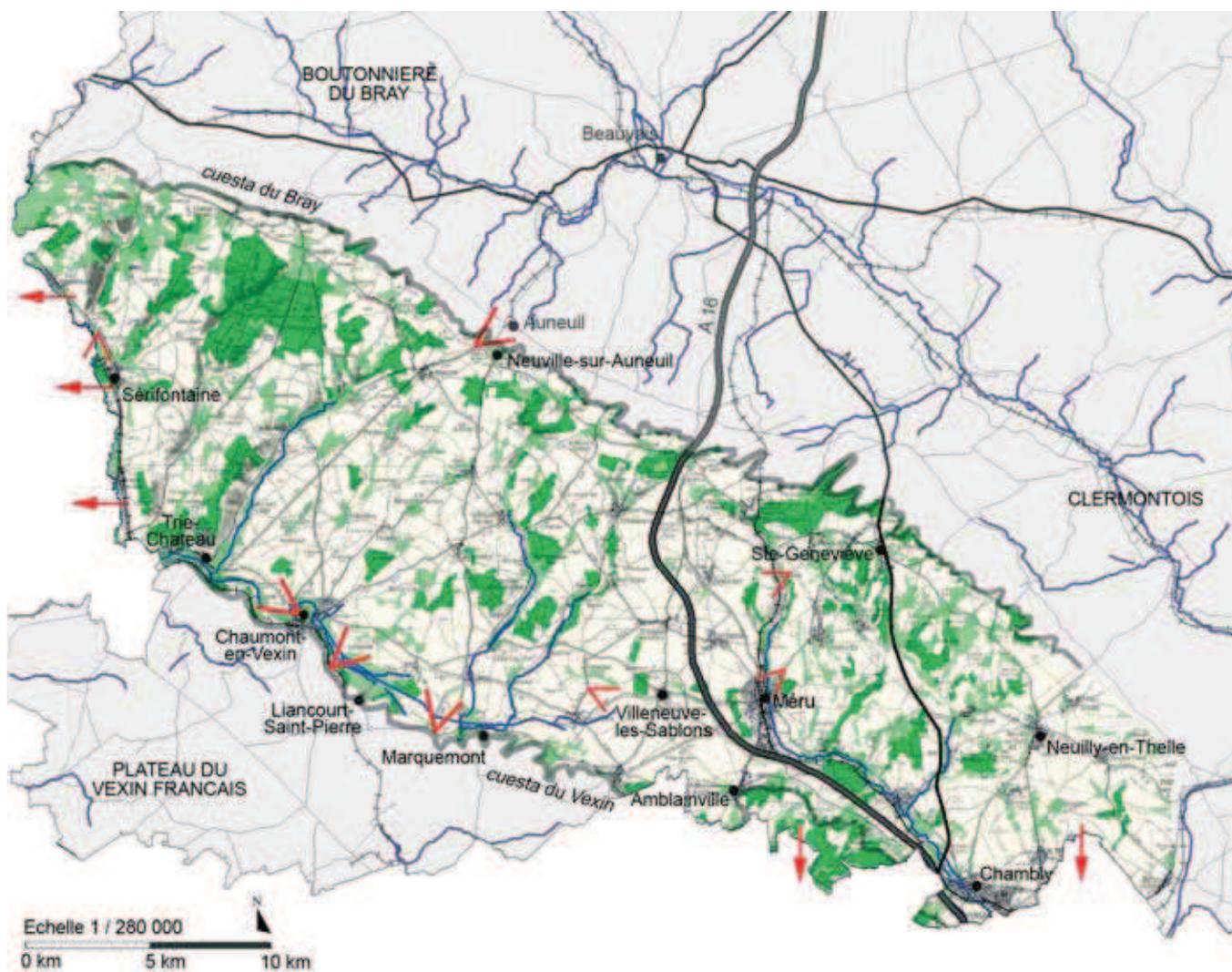


► Plateau de Thelle et Vallée de la Troësne



Le Plateau de Thelle tire sa cohérence d'une topographie simple. C'est un vaste plateau incliné qui s'étend depuis le pied des coteaux du Vexin au sud jusqu'au sommet des coteaux du Bray au nord. C'est un territoire à l'identité essentiellement rurale et agricole, mais dont les vallées à large fond plat ont accueilli de longue date des activités industrielles. Les infrastructures routières et ferroviaires qui traversent le plateau, déterminent de nouvelles aires d'extension urbaines et industrielles.



Légende

- | | | |
|--|---|--|
|  Terre arable |  Réseau hydrographique |  Limite paysagère |
|  Prairie, milieu à végétation herbacée ou arbustive, zone agricole hétérogène |  Point de vue |  Continuité paysagère |
|  Forêt | | |

Composantes de l'entité

Vallée de l'Epte
Vallée ouverte à fond plat où coule librement la rivière. Paysage à dominante d'herbages, accueillant des implantations industrielles.
Limite avec la Normandie.

Vallons humides
Vallons ouverts et asymétriques* se fondant dans le plateau. Paysage de polyculture et d'herbages humides. Villages préservés à l'implantation caractéristique en rive droite (versant doux).

Plateau de Thelle
Plateau vallonné montant en balcon sur le pays de Bray. Paysage de boisements et de champs ouverts. Trame villageoise régulière.

Paysages référents

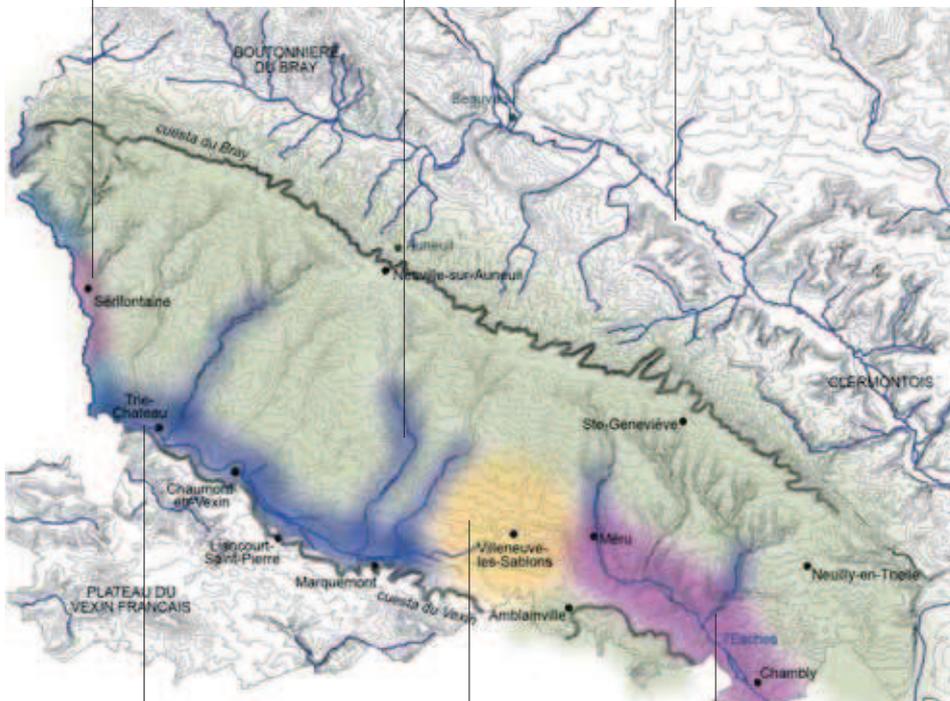
Paysage de grandes cultures
Paysages de bocage
Paysage de polyculture de vallée humide
Paysage de vallée industrielle

Caractères identitaires

Cuestas*, villages de coteaux
Zones humides, canaux, herbages de fond de vallée
Vallons humides asymétriques*
Chevelu de vallons secs
Matériaux de construction : silex, calcaire, brique
Vallées industrielles à fond plat
Patrimoine industriel (XIX^e / XX^e)

Liste des communes

Amblainville, Andeville, Anserville, Auneuil, Auteuil, Bachivillers, Beaumont-les-Nonains, Belle-Eglise, Blaincourt-les-Précý, Boissy-le-Bois, Boran-sur-Oise, Bornel, Boutencourt, Chambly, Chaumont-en-Vexin, Corbeil-Cerf, Crouy-en-Thelle, Dieudonné, Enencourt-Léage, Enencourt-le-Sec, Eragny-sur-Epte, Ercuis, Esches, Fay-les-Etangs, Flavacourt, Fleury, Fosseuse, Fresneaux-Montchevreuil, Fresne-Leguillon, Fresne-le-Guillon, Fresnoy-en-Thelle, Hardivillers-en-Vexin, Hénonville, Ivry-le-temple, Jamicourt, Jouy-sous-Thelle, La Houssoye, La Neuville-d'Aumont, La Neuville-Garnier, Labossière-en-Thelle, Labosne, Lachapelle-St-Pierre, Lalande-en-Son, Lalandelle, Le Coudray-Saint-Germer, Le Coudray-sur-Thelle, Le Déluge, Le Mesnil-en-Thelle, Le Mesnil-Theribus, Le Vaumain, Le Vauroux, Liancourt-Saint-Pierre, Lonconville, Lormaison, Méru, Montherlant, Monts, Morangles, Mortefontaine-en-Thelle, Neuilly-en-Thelle, Novillers, Porcheux, Pouilly, Précý-sur-Oise, Puiseux-en-Bray, Puiseux-le-Hauberger, Resson-l'Abbaye, Saint-Crépin-Ibouillers, Sainte-Geneviève, Saint-Pierre-ès-Champs, Senots, Sérifontaine, Silly-Tillard, Talmontiers, Thibivillers, Trie-Château, Trie-la-Ville, Troussures, Ully-Saint-Georges, Valdampierre, Vaudancourt, Villeneuve-les-Sablons, Villers-sur-Trie, Villotran.



Vallée de la Troëсне
Alimentée par les cours d'eau provenant du plateau de Thelle, la rivière circule au pied de la cuesta* du Vexin. Paysage de vallée humide en partie drainée. Villages de coteaux.

La plaine des Sablons
est une zone très fertile, localisée sur un large bombement topographique autour d'Ivry-le-Temple. Paysage très ouvert de grandes cultures.

Vallée de l'Esches
Vallée historiquement industrielle. Paysages de cultures et de peupleraies s'intercalant entre les voies de communication et le bâti. Forte croissance urbaine et développement des zones d'activités.

Légende

- Paysage de grandes cultures
- Paysage mixte alliant cultures, boisements et herbages
- Paysage de polyculture de vallée humide
- Paysage à caractère industriel

Sou hiques : IGN, BD Carto, BD alti, BD Corine Land Cover, Région Picardie, DIREN Picardie, CAUE de l'Oise

Le Plateau de Thelle possède des limites géographiques franches : la cuesta* du Vexin au sud, la cuesta* du Bray au nord et la vallée de l'Epte à l'ouest. A l'est, la limite départementale et la vallée de l'Oise constituent une délimitation moins nette.

Le plateau, tendu entre ses deux cuestas* est entaillé de multiples vallons et cours d'eau qui rejoignent les rivières (Epte, Troësne, Esches) situées au sud, en partie basse.

Depuis le haut du plateau, ces vallons parfois secs (les "fonds") constituent un chevelu dense qui crée un relief varié.

Les coteaux du Vexin limitent le plateau au sud et accueillent de nombreux Villages.

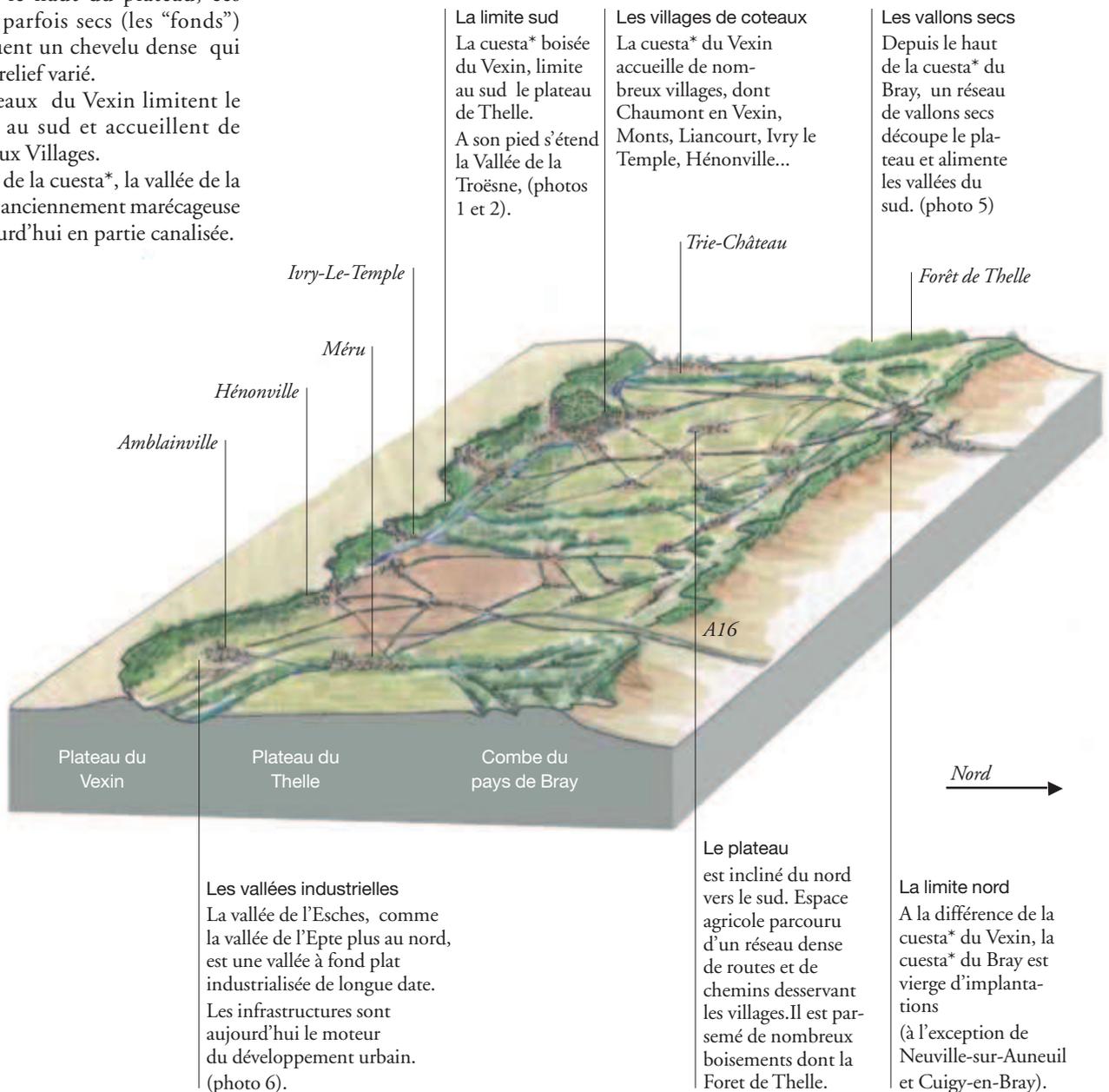
Au pied de la cuesta*, la vallée de la Troësne anciennement marécageuse est aujourd'hui en partie canalisée.

Les paysages du Plateau sont caractérisés par l'alternance d'espaces cultivés ouverts (dont la Plaine des Sablons) et de boisements (dont un massif forestier remarquable : la forêt de Thelle).

Les villages de plaine sont nombreux et reliés par un réseau dense de petites routes.

La Vallée de l'Esches, comme celle de l'Epte, est le lieu d'un développement industriel depuis le XIX^e siècle. Elle accueille les deux principaux pôles urbains de l'entité : Méru et Chambly.

Le dynamisme actuel de la vallée de l'Esches est lié à la présence d'infrastructures routières et ferroviaires importantes, qui connectent le Plateau de Thelle à la région Ile de France.



La limite sud
La cuesta* boisée du Vexin, limite au sud le plateau de Thelle.
A son pied s'étend la Vallée de la Troësne, (photos 1 et 2).

Les villages de coteaux
La cuesta* du Vexin accueille de nombreux villages, dont Chaumont en Vexin, Monts, Liancourt, Ivry le Temple, Hénonville...

Les vallons secs
Depuis le haut de la cuesta* du Bray, un réseau de vallons secs découpe le plateau et alimente les vallées du sud. (photo 5)

Les vallées industrielles
La vallée de l'Esches, comme la vallée de l'Epte plus au nord, est une vallée à fond plat industrialisée de longue date.
Les infrastructures sont aujourd'hui le moteur du développement urbain. (photo 6).

Le plateau
est incliné du nord vers le sud. Espace agricole parcouru d'un réseau dense de routes et de chemins desservant les villages. Il est parsemé de nombreux boisements dont la Forêt de Thelle.

La limite nord
A la différence de la cuesta* du Vexin, la cuesta* du Bray est vierge d'implantations (à l'exception de Neuville-sur-Auneuil et Cuigy-en-Bray).



1
La cuesta* du Vexin : une limite franche entre le Vexin et le Thelle .



2
La Vallée de la Troësne : une zone humide de peupleraies, de pâtures et de cultures.



3
Le bas du plateau de Thelle : des paysages d'herbages et de cultures parsemés d'arbres et de bosquets.



4
La plaine des Sablons : un paysage ouvert de champs de grandes cultures.



5
Le haut du plateau de Thelle : les fonds secs qui alimentent les vallons humides, animent le relief. Le paysage rappelle parfois le pays de Bray.



6
La vallée de l'Esches est une vallée large et à fond plat qui accueille activités et infrastructures (voie ferrée, N1, A16).

Structures paysagère

Les deux coteaux boisés ou *cuestas** qui délimitent le plateau, l'inclinaison générale de ce dernier, le système hydrographique qui en découle et le tracé des infrastructures sont les éléments qui aujourd'hui structurent fortement le territoire et déterminent les paysages de l'entité.

Rencontre de la *cuesta** et du plateau

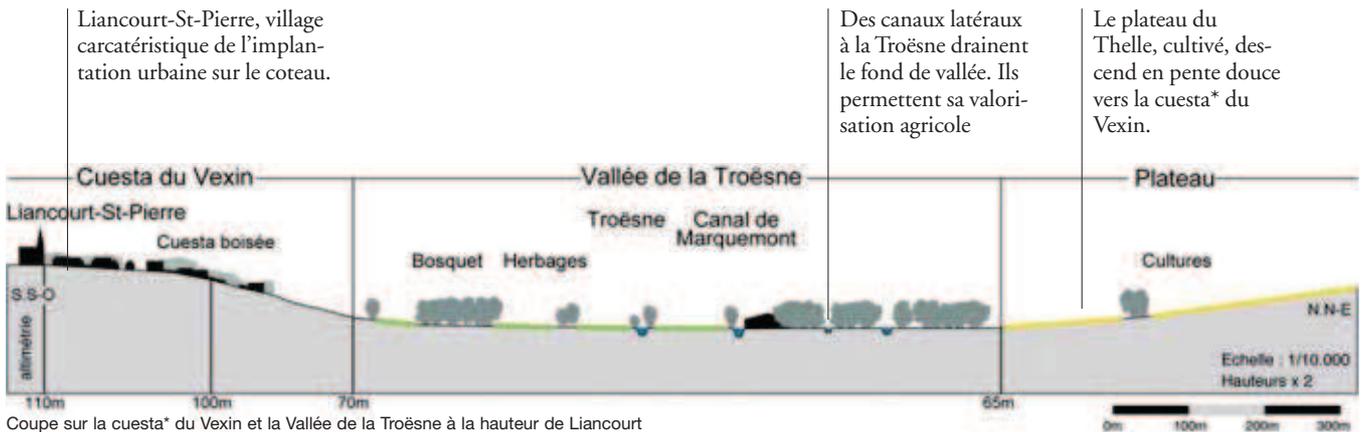
Au pied de la *cuesta** du Vexin, la vallée humide de la Troësne est une sorte de vaste dépression humide qui recueille les eaux du plateau.



La *cuesta** du Vexin est en partie urbanisée. ici, le secteur de l'Aillerie à Chaumont-en-Vexin



La *cuesta** du Bray est vierge d'urbanisation



Cette structure singulière (rencontre du plateau et de la *cuesta**) génère deux types de paysages :

Les uns sont en partie naturels et caractéristiques des vallées humides. Ils sont composés de pâturages et de boisements au niveau de Chaumont-en-Vexin et Gisors, de marais à l'aval de Gomerfontaine.

Les autres, fabriqués par l'homme, résultent du drainage partiel de la vallée afin d'assainir les sols et favoriser l'agriculture. Ils composent un paysage de canaux caractéristique, notamment de Hénonville à Marquemont où la rivière est canalisée et où les grandes cultures s'étendent jusqu'au pied du coteau.



Herbages, zones humides, boisements et rivière au cours libre en aval de Chaumont-en-Vexin (Gomerfontaine).



Canaux et cultures en amont de Marquemont (Le Breuil).

Un système hydrographique spécifique des plateaux crayeux, les vallons asymétriques*

Le plateau de Thelle est découpé, dans sa partie haute, par un réseau de vallons secs (les «fonds»). Ils convergent vers les vallons humides qui descendent du plateau vers la Vallée de la Troësne et forment avec elle un système caractéristique en peigne. Du nord au sud, cet ensemble structure le relief et les paysages.

Les vallons humides (Aunette, ru du Mesnil, ru de Pouilly) ont une structure caractéristique des plateaux crayeux (voir partie géologie). Ils sont asymétriques et ouverts. Les villages y sont implantés en rive droite des rus, sur le versant doux.



Parfondeval, un village implanté dans un fond sec à la naissance de la vallée du ru de Méru.



La basse vallée du ru de l'Aunette, un vallon humide à structure ouverte et asymétrique. Le versant abrupt est boisé ; le versant doux est cultivé. Une ligne de saules signale le ru.

Motifs identitaires

Le silex : un matériau de construction récurrent

Matériau de construction traditionnel issu de la géologie du plateau (craie à silex), il est souvent utilisé en association avec d'autres matériaux. Le silex est un fil conducteur qui rend sensible la transition entre le plateau du Vexin au sud où il accompagne la pierre calcaire et la combe du Bray au nord où il accompagne la brique.



Calcaire et silex



Brique et silex

Implantations industrielles de vallées à fond plat

L'implantation industrielle est historique (XIX^e-XX^e) dans les vallées de l'Esches et de l'Eppte. La première a surtout conservé des témoins urbains marquants, comme à Méru (Musée de la nacre, salle des prières) ou Bornel (ancien bâti en coeur de bourg). Dans l'Eppte, au contraire, le bâti industriel et ouvrier s'est implanté en fond de vallée, en dehors de l'urbanisation.



L'usine Relumix, en activité, dans le fond de la vallée de l'Eppte (Droitecœur).

Le musée de la nacre a pris place dans une ancienne fabrique au coeur de Méru (vallée de l'Esches) (réhabilitation : Lusso et Laurent, architectes)

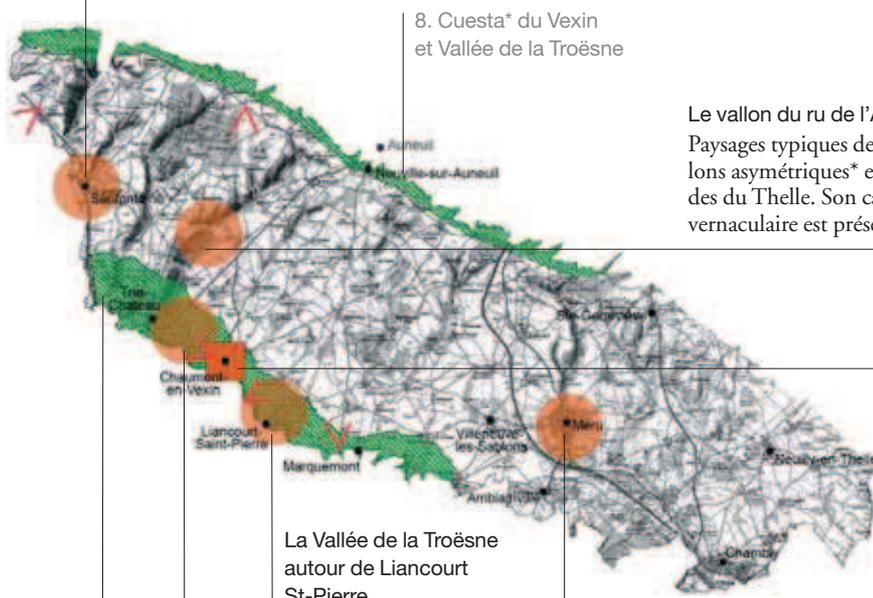


Paysages emblématiques

Les paysages de la cuesta* du Vexin et de la Vallée de la Troësne, ceux mi-industriels mi-herbagers de la

vallée de l'Epte sont les principaux exemples de sites paysagers d'intérêt patrimonial dans cette entité.

La vallée de l'Epte
Autour de Sérifontaine (d'Eragny à Talmontiers), cette vallée est un exemple d'intégration d'implantations ouvrières et industrielles, anciennes ou récentes, en secteur herbager. (ci-contre : la Cité Ste-Marie au sud de Sérifontaine)



Le vallon du ru de l'Aunette
Paysages typiques des vallons asymétriques* et humides du Thelle. Son caractère vernaculaire est préservé.



Chaumont-en-Vexin
La cuesta* du Vexin offre un paysage de cuesta* habitée. Chaumont-en-Vexin est un village implanté entre le coteau et une butte témoin en avancée.



La Vallée de la Troësne autour de Liancourt St-Pierre
Paysages d'herbages traversés par la rivière en partie canalisée. Beaux exemples d'herbages humides autour de Neuville et de Fay-lès-étangs.

Secteur de Méru
Paysages post-industriel et d'activités de la vallée de l'Esches et d'activités. Ancien bâti industriel en brique inséré dans le tissu urbain (musée de la nacre). Paysage d'activités sur le plateau au sud de Méru.

La Vallée de la Troësne de Gisors à Chaumont-en-Vexin,
Paysages d'herbages, de boisements et de zones humides bordant la rivière qui a gardé son cours naturel.

8. Cuesta* du Vexin et Vallée de la Troësne

Légende

-  Grand ensemble paysager emblématique
-  Paysage singulier
-  Paysage représentatif
-  Point de vue emblématique
-  Perspective emblématique
-  Repère paysager

Evolutions

Disparition des jardins et des vergers en pourtour et en cœur de villages

En pourtour des villages de la cuesta* du Vexin et au nord du Thelle (anciens villages-rue herbagers) depuis les années 1950. Au cœur des villages (parcelles divisées et loties) aujourd'hui.

Relative stabilité des paysages de vallons

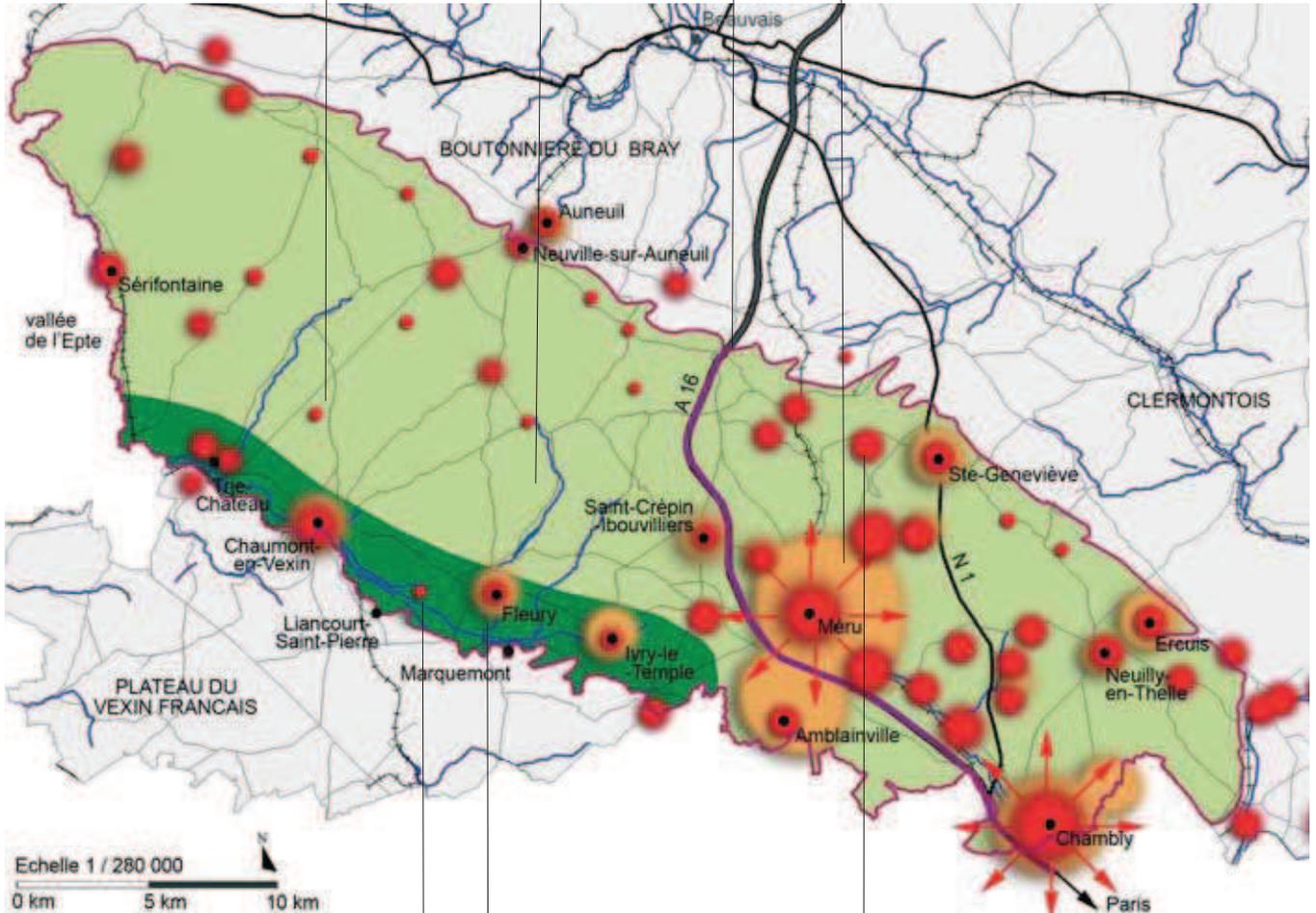
Les versants doux des vallons, à tendance plutôt herbagère dans les années 1950, ont été mis en culture.

Développement des infrastructures routières

La construction de l'A16 avec un accès à Amblainville a un fort impact sur le développement urbain du Thelle.

Développement des zones d'activités

Importantes dans le sud-est de l'entité (voie ferrée, N1, échangeur de l'A16), dans la vallée de l'Esches (ZA des Pointes à Belle-Eglise, Parc Meressan à Méru-Esches) et sur le plateau alentour (ZA d'Amblainville, de Lormaison, d'Andeville...).



Réduction des herbages et des zones humides au profit des cultures et des peupleraies

Extension des cultures (drainage, canalisation de la rivière) au détriment des herbages et des zones humides d'Hénonville à Marquemont.

Dans les années 50, les herbages occupaient totalement le triangle Chaumont / Fay-lès-étangs / Ivry-le-Temple.

Plantation de peupleraies dans la Vallée de la Troësne (Faye-lès-étangs) et le vallon du Ru de Pouilly.

Boisement spontané d'une partie des coteaux de la cuesta* du Vexin

La disparition de l'activité pastorale a entraîné un boisement des larris* et des pelouses calcaires sur les coteaux. Cette évolution n'a cependant affecté qu'une faible part de la cuesta*, déjà largement boisée dans les années 1950.

Les extensions de bourgs

Importantes dans la plaine des Sablons, dans la vallée de l'Esches et à ses abords (extensions en direction du plateau).

Au nord-ouest de l'entité, le développement sur la cuesta* boisée du Bray, de Cuigy-en-Bray et d'Auneuil (deux villages du Bray), constitue un phénomène pour le moment isolé mais pouvant faire office de précédent.

Légende

-  Développement des villages et des bourgs
-  Développement des zones d'activité

-  Développement du réseau routier (autoroute ou mise à 2 x 2 voies)
-  Réduction des zones humides de la Vallée de la Troësne

-  Développement des grandes cultures avec préservation des pâtures dans les vallons humides et des boisements sur le plateau

Sources : DDE, Atelier 15



Peupleraies adultes et jeunes, au sud de Fay-lès-Etangs en direction de la cuesta* du Vexin (Vallée de la Troësne).

Données clés

L'agriculture de 1970 à 2000 :

- Surface fourragère -48%, dont : prairies permanentes -69% ; cultures fourragères +8%.

- Elevage : bovins -43% (de 4939 têtes à 1328 têtes) ; ovins -67% (de 20625 têtes à 6787 têtes).

- Grandes cultures : +5%

Structuration et planification territoriale en 2005

- Forte structuration territoriale
- Six communautés de communes
- Schéma directeur + SCOT* en discussion

- Saturation des zones urbanisables, nécessité de recréer du potentiel constructible.

- TPU* sur les secteurs Amblainville, Méru, vallée de l'Esches (CC des Sablons ; CC du Pays de Thelle).

Principales évolutions

Les principales évolutions qui ont marqué les paysages du plateau de Thelle et de la Vallée de la Troësne depuis l'après-guerre ont été : la régression des herbages et des zones humides au profit des cultures ou des peupleraies (Vallée de la Troësne, vallon du ru de Pouilly) ; la régression des vergers (villages de la cuesta* du Vexin) et des prés-vergers (villages-rue du nord de l'entité) au profit de l'urbanisation et des cultures ; le développement des infrastructures routières et les développements urbains (ZI/ZA et extensions de bourgs dans l'est de l'entité).

Les tendances à venir

L'entité présente globalement un fort niveau de protection qui tend à favoriser un statu quo.

La pression de développement est néanmoins forte, notamment dans l'est à proximité des accès de l'A16.

Extensions urbaines

Les documents d'urbanismes'étant en cours d'élaboration, les tendan-

ces sont incertaines. Le développement d'activités et les extensions urbaines pourraient se poursuivre dans l'est de l'entité, notamment au sud de Méru, secteur proche de l'Ile-de-France et disposant d'un accès direct à l'A16. Ainsi, une conurbation* se constitue progressivement entre Méru et Fosseuse.

Evolution des paysages de grandes cultures

La pollution des eaux par les pesticides, les risques de ruissellement ou de coulées de boue et les mesures d'éco-conditionnalité dans la Politique Agricole Commune* pourraient favoriser une réintroduction de milieux intermédiaires de type bandes enherbées, haies ou fossés humides dans les paysages de grandes cultures.

Régression des peupleraies

Les conditions favorables au développement de la populiculture s'étant inversées (Cf. fiche «peupleraies»), les peupleraies pourraient progressivement être coupées et laisser place à des pâtures ou à des zones humides.



Les extensions urbaines de Méru colonisent les versants de la vallée de l'Esches en direction du plateau du Thelle.



Entre Saint-Crépin-Ibouvilliers et Méru, la ZAC de la Dame Blanche n'en est qu'au début de son développement : 117 hectares d'aménagement sont prévus.

Gl ire

Cuesta : mot d'origine espagnol qui signifie «côte». Relief légèrement incliné comportant un front abrupt dû à l'interruption par l'érosion d'une couche géologique résistante.

Vallon asymétrique : vallée localisée en limite d'ensembles géologiques distincts. La forme de chacun de ses versants est déterminée par les ensembles géologiques dont elle constitue la limite. Elle a donc le plus souvent une morphologie atypique.

PAC : Politique Agricole Commune

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

TPU : Taxe Professionnelle Unique

* **glossaire complet en annexe**

